

La RE2020 appliquée à la construction en pierre naturelle

Le but de cette formation est de concevoir un ouvrage respectant la Réglementation Environnementale 2020.

Durée : 1 jours (7 heures)

Référence. : ROC_RE2020_23

Forfait intra : nous consulter.

Objectifs de la formation

- Intégrer les enjeux et les objectifs de la nouvelle réglementation,
- Effectuer le bilan thermique d'un bâtiment,
- Analyser les conditions de confort dans un bâtiment,
- Analyser le Cycle de Vie d'un bâtiment,
- Choisir des solutions respectant les seuils réglementaires,
- Valoriser les performances de la pierre naturelle.

Personnes concernées

Collectivités, Architectes, entreprises de la pierre, ...

Prérequis

Des connaissances de base en calcul thermique et en analyse du cycle de vie sont nécessaires

Programme

- Evolution de la réglementation thermique de 1974 à nos jours,
- Focus sur la RE2020 et ses différents seuils,
- Les transferts thermiques,
- L'analyse de cycle de vie,
- Le confort thermique,
- Conception d'ouvrages respectant les seuils.

Moyens pédagogiques

Supports de formation.

Evaluation

L'atteinte des objectifs est évaluée via un questionnaire.

A l'issue de la formation, le participant reçoit un certificat de réalisation.

Dates

Pour organiser cette formation en **Intra**, merci de nous contacter.



CTMNC 17, Rue Letellier - 75015 PARIS n° d'existence : 11750053075



01.45.37.91.37



formation@ctmnc.fr

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

